Image not found or type unknown

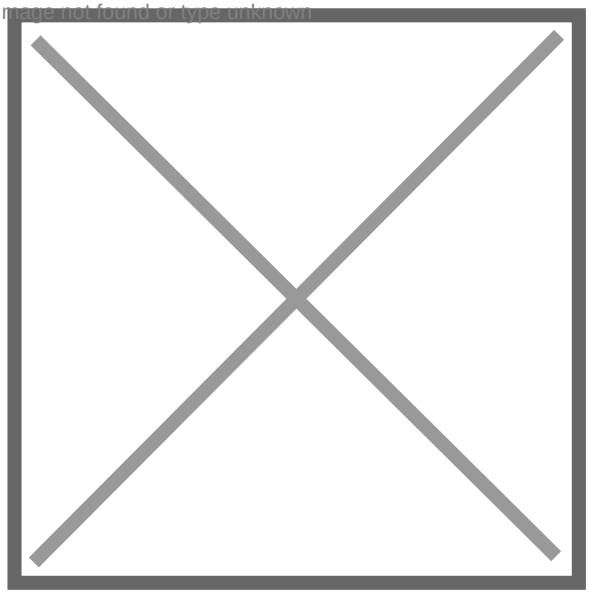

Prudhomme gagne mais j ai peur de l appel

Par **mama13**, le **01/11/2012** à **21:50**

Bonjour,
J ai gagne au prudhomme suite à une demande de résiliation judiciaire pour harcèlement moral. Je voudrais si l employeur peut faire appel ? en sachant que l employeur n existe plus puisque il a fusionné avec une autre employeur . Est ce que la cour d appel peut contredire les prudhommes et est ce que l avocat adverse peut faire appel

Par **edith1034**, le **02/11/2012** à **10:07**

oui dans des délais restreints

pour tout savoir sur les prud'hommes

http://www.fbls.net/prudhommepresentation.htm

si les prud'hommes vous ont suivi, il y a une forte chance que la Cour d'Appel le fasse aussi

Vu la situation décrite de l'entreprise, il semble qu'elle n'ait pas intérêt à faire appel

Par **mama13**, le **04/11/2012** à **21:14**

Merci pour votre réponse mais
Quand je dis que l employeur à fusionne avec un autre employeur qui est la croix rouge je

pense pas qui sont des soucis d argent donc c pour ça que j ai peur de l appel

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés